



CHARTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE EKIUM



Charte Responsabilité Sociétale de l'Entreprise



Le Groupe SNEF, dont Ekium fait partie depuis 2017, a publié en 2018, pour sa septième année, son engagement dans les valeurs fondamentales relatives aux droits de l'Homme, au droit du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption au niveau Global Compact Active, sur le site du Global Compact des Nations Unies.

Les attentes de la société évoluent. Un sondage sur « [Le regard des Français et leur appropriation de la RSE](#) » (Sondage IFOP pour RM Conseil, année 2019) a mis en évidence les domaines liés à la RSE dans lesquels les entreprises doivent faire porter leurs efforts en priorité :

- 1/ Améliorer les conditions de travail et le bien être des salariés
- 2/ Protéger l'environnement
- 3/ Favoriser une consommation responsable
- 4/ Favoriser le développement local des entreprises

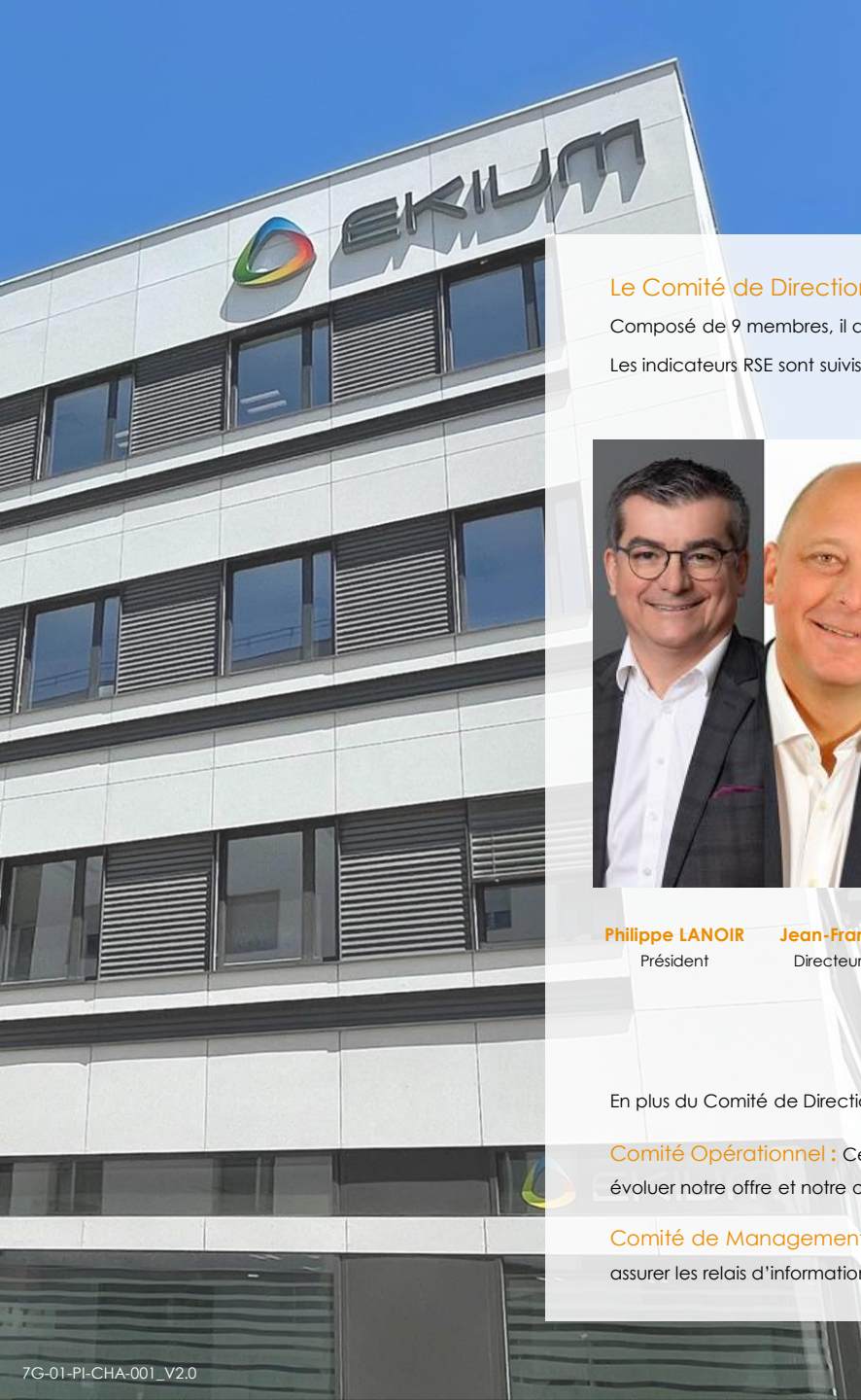
Cette perception conditionne la prise en considération des attentes des parties intéressées par Ekium à travers un dialogue permanent.

Pour progresser vers des pratiques plus sobres et responsables, la stratégie d'Ekium repose sur les 3 axes suivants :

- 🔴 Activités économiques responsables
- 🔴 Social
- 🔴 Environnemental

Philippe LANOIR
Président Ekium





Le Comité de Direction

Composé de 9 membres, il définit les axes stratégiques, veille à la cohérence de l'évolution des filiales et business units et pilote les principaux enjeux opérationnels.

Les indicateurs RSE sont suivis et analysés lors de chaque Comité de Direction.



Philippe LANOIR
Président

Jean-François YOT
Directeur Général

Lionel BESSON
Directeur
Général Adjoint

Yujing CHARRE-GUO
Directrice
Administrative & Financière

Pierre COLOMBEL
Directeur
Ressources Humaines

Patricia CAMPISTRON
Directrice
QHSE

Vincent LAZIAN
Directeur
Automation

Alexandre MANTEL
Directeur
Ingénierie Bâtiment

Olivier RIBERA
Directeur
Services & Ingénierie
Nucléaire

Frédéric TIRAND
Directeur
Ingénierie Industrie &
Consulting

En plus du Comité de Direction, des comités de pilotage permettent de déployer cette organisation et transmettre la stratégie à différents niveaux :

Comité Opérationnel : Ce comité, composé de responsables de service et de pôle, se réunit quatre fois par an pour analyser notre stratégie, le marché et la concurrence de façon à faire évoluer notre offre et notre organisation.

Comité de Management : Les membres qui le composent ont pour mission de décliner sur le terrain les orientations stratégiques définies, coordonner les actions des différentes implantations, assurer les relais d'information au sein d'Ekium.

AXE 1 : ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES RESPONSABLES



PORTER NOTRE STRATÉGIE AU PLUS HAUT NIVEAU DE L'ENTREPRISE

Maîtriser les risques de nos affaires à travers notre système de management intégré et nos comités de pilotage

Le déploiement de la stratégie d'Ekium passe par l'application volontaire et partagée du Système de Management Intégré, fondé sur l'application d'exigences normatives et réglementaires dont ISO 9001, ISO 45001, MASE et CEFRI-E.



Ce système de management accompagne notre développement tout en maîtrisant les risques qualité, sécurité, santé, environnement et radioprotection. Nous poursuivons la démarche de digitalisation de nos processus commencée en 2018.

Ethique & Compliance

Le Groupe SNEF a toujours affirmé son attachement absolu à l'éthique des affaires, à la prévention et au refus de la corruption. Des dispositifs d'alerte et de gestion ont ainsi été mis en place et renforcés, en France comme à l'International :

- Respect de nos principes anticorruption
- Qualification et suivi de nos fournisseurs, sous-traitants et prestataires
- Interdiction de toute commande ou pratique présentant un caractère discriminatoire

À ce titre, le Code de conduite est adopté chaque année par l'ensemble de nos collaborateurs du Groupe. Cet engagement à respecter les règles éthiques est réaffirmé à travers des réunions d'encadrements, assemblées plénières et formations spécifiques sur les populations les plus exposées. Le Groupe dispose aujourd'hui de Compliance Officers ainsi que d'un service d'audit en charge notamment de réaliser des investigations.

Achats Responsables

Des critères de sélection RSE sont pris en compte dans nos décisions d'achat et de choix de fournisseurs, sous-traitants et prestataires : social et humain, environnemental, éthique, sécuritaire. Ces critères et les règles associées sont pris en compte dans notre processus achats, intégré au SMI Ekium.



INDICATEURS

Adapter nos méthodes de travail :

Gain de productivité (en pourcentage) réalisé par la mise en place de la digitalisation.

Nombres d'audit réalisés par le Service QHSE sur une année.

Mettre en œuvre notre politique achats responsables :

Nombre d'évaluations fournisseurs réalisées sur une année

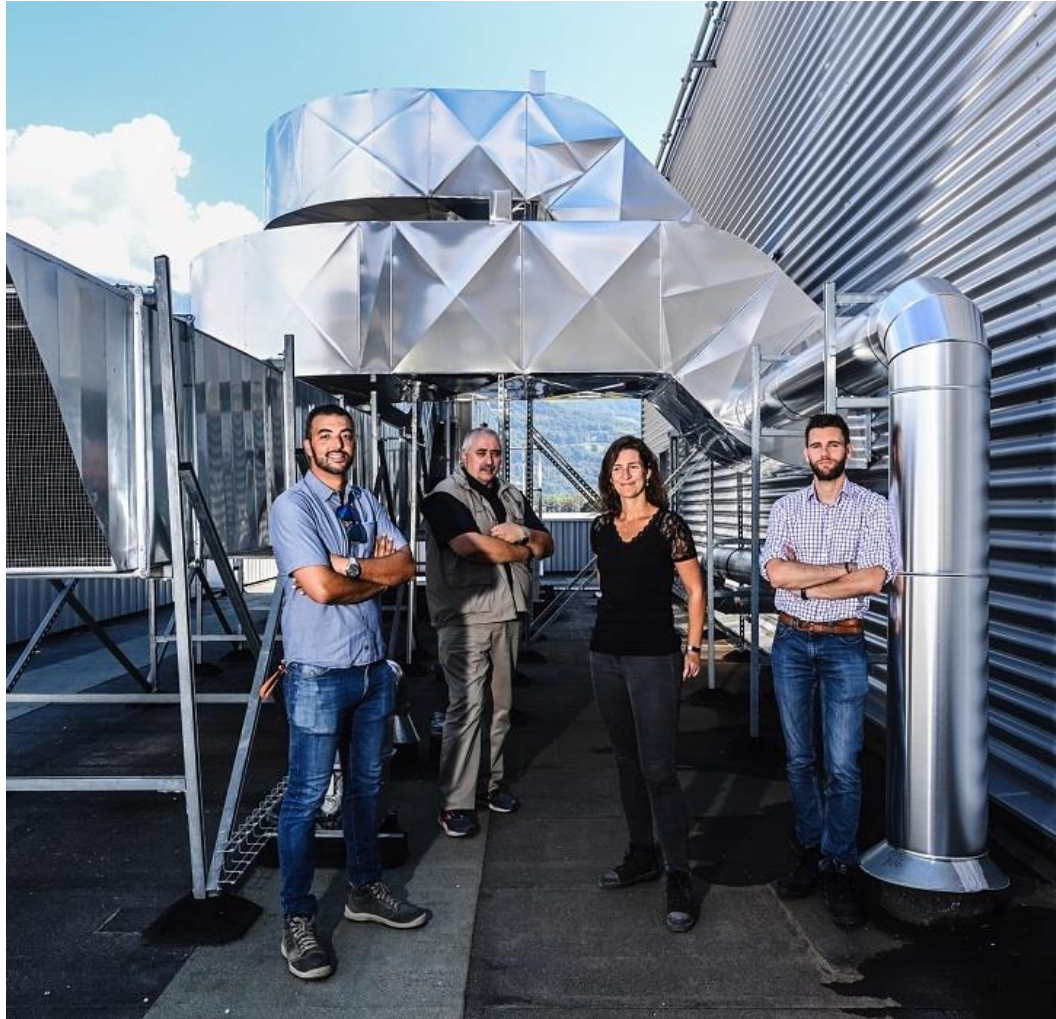
Mettre en œuvre la politique Compliance :

Sensibiliser les populations à risque



CULTIVER NOTRE CAPITAL HUMAIN

Le capital humain est notre principal actif. C'est pourquoi Ekium s'engage pour le préserver et le cultiver.



Favoriser la mixité des parcours et des origines de nos salariés

Nos processus de recrutement expriment notre volonté de refléter, dans nos effectifs, la mixité de la société actuelle.

Les modes de recrutement sont définis dans une procédure de notre système de management intégré. Nous privilégions de manière volontaire les compétences partout où nous sommes implantés.

Ekium est partenaire d'Entreprendre Pour Apprendre, fédération de 15 associations loi 1901. Entreprendre Pour Apprendre interconnecte l'école et l'entreprise pour s'enrichir mutuellement de toutes les énergies et faire grandir ensemble tous les potentiels.

Afin de favoriser la mixité hommes / femmes, Ekium a créé le réseau EKILIBRE.

L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental pour toutes et tous, et constitue une valeur capitale. Le Groupe Ekium s'engage à limiter les écarts de salaire entre les débutants femmes et hommes. Tous les deux ans, les partenaires sociaux et la Direction se réunissent afin de renégocier l'accord d'entreprise afin d'intégrer de nouvelles mesures relatives à l'égalité femme-homme et la Qualité de Vie au Travail. Le présent accord a été conclu en octobre 2021 et prend effet au 1er janvier 2022 pour une durée de 2 ans.

Le guide de la parentalité a pour vocation d'accompagner les collaborateurs et collaboratrices d'Ekium dans l'organisation de leur vie familiale et professionnelle lors de l'accueil d'un enfant. Il permet de rappeler les droits et les devoirs des salarié(e)s futur(e)s ou nouvellement parents et les différents types de congés et d'avantages dont ils pourront bénéficier. Ce guide rappelle les obligations légales mais également les mesures prévues par la convention collective de branche et l'accord d'entreprise.

Ekium s'engage activement pour la conservation de la séniorité : le transfert de l'expérience et des connaissances entre les générations est un facteur essentiel dans la conservation de notre savoir-faire.



GARANTIR À NOS COLLABORATEURS DES CONDITIONS DE TRAVAIL ASSURANT LEUR SÉCURITÉ, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Constituer des parcours professionnels adaptés à chacun

L'innovation est au cœur de la croissance. Pour la favoriser, Ekium doit recruter du personnel qualifié et veiller au maintien et au renouvellement des compétences des collaborateurs. La formation initiale, la formation continue et l'alternance sont des processus largement mobilisés pour faire en sorte que chacun puisse continuer son parcours professionnel en conciliant les besoins de l'entreprise et ses souhaits personnels. Ekium suit les carrières de ses collaborateurs, par des entretiens individuels et professionnels et des entretiens de seconde partie de carrière. En matière de communauté et de développement local, Ekium élabore des partenariats avec les écoles et participe à des forums métiers.

La mobilité interne et l'évolution professionnelle s'inscrivent dans une démarche Ressources Humaines et managériale stratégique. Nous avons décidé d'intégrer et de formaliser ces deux composantes essentielles dans un processus dédié. Ces dispositions sont définies dans la « Charte de la mobilité interne et de l'évolution professionnelle ».

Maintenir et/ou favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap

Ekium vise un taux d'emploi de 6 % de personnes en situation de handicap. Pour y parvenir, la poursuite de la démarche de sensibilisation des salariés et de leur management à lutter contre les préjugés et à la reconnaissance du handicap est un élément essentiel. Ekium s'emploie à développer des partenariats avec des associations pour permettre l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Sensible à ses questions et à ses collaborateurs, Ekium a convenu avec les délégués syndicaux du versement de 500€ à une association reconnue d'utilité publique pour toute nouvelle RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) ou invalidité. Une cellule d'écoute et de conseil pour soutenir les collaborateurs dans leur démarche liée au handicap est en place.



Management de la santé et de la sécurité

Certifié ISO45001, MASE et CEFRI-E, Ekium prend les mesures permettant aux collaborateurs de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions d'hygiène, santé et sécurité :

- Parcours d'intégration pour les collaborateurs nouveaux ou en mobilité
- Formations et habilitations
- Démarche d'identification, d'analyse et de maîtrise des risques professionnels
- Digitalisation de formulaires QHSE
- Campagnes de communication HSE
- Etc.

Promouvoir une démarche de gestion des risques psychosociaux

Dans le cadre d'une politique active de prévention des risques professionnels, Ekium promeut une démarche de gestion des risques psychosociaux. L'évaluation des risques psychosociaux et les moyens de prévention associés sont décrits dans le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).

Mettre en place des actions pour venir en aide aux collaborateurs

Ekium propose, en cas de besoin, une cellule d'écoute permanente mise en place au niveau de l'assurance du Groupe.

De plus, nous avons mis en place un guide d'accompagnement et de soutien à destination des collaborateurs et des managers.

Les partenaires sociaux et la Direction ont souhaité intégrer le don de jours de repos dans l'accord d'entreprise afin de pouvoir en définir les modalités.

Qui peut en bénéficier ? Tout salarié ayant à charge un enfant âgé de moins de 20 ans et atteint d'une maladie, d'un handicap ou victime d'un accident d'une particulière gravité qui rend indispensable une présence soutenue et des soins contraignants. Modalités de mise en œuvre : 5 jours ouvrés par donateur par année civile. Les jours doivent être pris de façon consécutive dans la limite de 60 jours ouvrés et utilisable une fois que le solde (CP, RCR, RTT, Repos) du salarié concerné atteint 10 jours ou moins.



GÉNÉRER UN IMPACT SOCIÉTAL POSITIF

Maintenir et développer notre réseau d'agences locales de proximité réparties sur le territoire

La proximité avec nos clients et avec nos collaborateurs est primordiale pour Ekium dont l'histoire est ponctuée par la création ou l'intégration de nouvelles implantations. Nos agences sont réparties sur tout le territoire français et en Europe.

Prendre des initiatives d'utilité sociale

Agir auprès de la jeunesse, Ekium intervient dans les écoles/collèges/lycées proches des plus grosses agences. Ekium agit également pour l'insertion des jeunes en quartiers prioritaires avec la mise en place de stage découverte pour les élèves de 3ème.

Favoriser l'activité de nos collaborateurs en interprojet, notre partenariat avec l'Entreprise des Possibles depuis 2021 nous permet d'œuvrer en faveur des personnes les plus démunies. C'est dans ce cadre qu'Ekium s'engage à proposer des collaborateurs en inter projet pour effectuer des missions de bénévoles proposées par l'entreprise des possibles dans toute la métropole de Lyon.

Signature de la Charte des 1 000 et de la Charte de l'Ingénierie pour la mixité. Depuis quelques années maintenant Ekium est signataire de la Charte des 1000 et s'engage par cette signature à développer des actions qui permettent l'emploi des personnes fragiles tels que les bénéficiaires du RSE ou des jeunes issus des quartiers prioritaires par exemple. Nous sommes également plus récemment signataire de la charte mixité avec laquelle nous souhaitons atteindre un objectif majeur : féminiser les postes techniques et attirer plus de talents féminins dans nos métiers.

Mettre en place des actions de solidarité

Ekium initie des actions de solidarité en faveur d'associations partenaires comme l'Entreprise Des Possibles. La première action était une collecte de jouets réalisée sur l'agence de Lyon.

Ces différentes actions permettent de sensibiliser les collaborateurs et de fédérer tout un groupe ou une équipe autour d'un projet.



INDICATEURS

Favoriser la mixité des parcours et des origines de nos salariés

- Pourcentage de collaboratrices au sein d'Ekium
- Pourcentage de femmes dans les fonctions d'encadrement
- Part des salariés de plus de 55 ans dans l'effectif CDI
- Part des moins de 25 ans parmi les recrutements en CDI
- Index égalité HF

Constituer des parcours professionnels adaptés à chacun

- Pourcentage de réalisation des entretiens professionnels
- Pourcentage d'entretiens de seconde partie de carrière réalisés
- Nombre de contrats d'alternance conclus dans l'année
- Nombre de formations pour les salariés de plus de 55 ans
- Pourcentage de la masse salariale consacrée à la formation professionnelle
- Nombre de dossiers de mobilité traités

Promouvoir une démarche de gestion des risques psychosociaux

- Pourcentage des managers sensibilisés
- Pourcentage des Nombre de dossiers RPS traités.
- Taux d'absentéisme

Prendre des initiatives d'utilité sociale

- Nombre d'actions de bénévolat
- Nombre d'associations aidées
- Nombre d'embauches suite à visites dans les écoles/universités
- Nombre d'actions dans les collèges et lycées de proximité

Mettre en place des actions de prévention des risques professionnels

- Taux de fréquence 1, 2 des accidents de travail.
- Taux de gravité des accidents de travail.
- Nombre d'animations sécurité (visites, causeries) réalisées par les collaborateurs

AXE 3 : ENVIRONNEMENTAL



L'industrie et l'ingénierie sont confrontées au défi du changement climatique, une urgence qui dépasse les frontières nationales. L'atteinte des objectifs de l'accord de Paris et de la Stratégie Nationale Bas carbone de la France nécessitent une mobilisation de tous les acteurs, la recherche de nouvelles solutions et une modification profonde des pratiques et des comportements.

L'ingénierie est en première ligne pour agir sur la réduction de l'impact des installations industrielles, des bâtiments et des infrastructures.

Ekium fait partie des 30 premiers signataires de la Charte de l'ingénierie pour le climat et s'est engagé à :

- › Contribuer à la lutte contre le changement climatique à travers nos missions. Concrètement, il s'agit de réaliser des missions contribuant aux objectifs environnementaux européens et de promouvoir l'amélioration de la performance environnementale des installations de nos clients à tous les stades des projets (éco-conception, BIM, Smart city, smart building, chantiers faible nuisance, ...)
- › Evaluer et limiter l'impact environnemental de nos agences et déplacements (tri sélectif, réduction des impressions papier, suivi de l'empreinte carbone, ...).

En 2022, Ekium finance la plantation de 3 000 arbres en France sur les sites de Saint-Germain-d'Esteuil (33) et Festigny (51) en partenariat avec [ReforestAction](#).

Des engagements et objectifs Santé Sécurité Environnement Ekium sont définis chaque année et suivis à différents niveaux de l'entreprise.

La lutte contre le changement climatique ne se limite pas à la réduction des émissions, il s'agit également de trouver un équilibre entre les responsabilités environnementales, sociales et de gouvernance afin de garantir que cet objectif soit atteint de manière durable.

INDICATEURS

Evaluer et limiter l'impact environnemental de nos agences et déplacements

- Mise à jour annuelle du bilan carbone
- Tri sélectif dans toutes les agences

Contribuer à la lutte contre le changement climatique à travers nos missions

- Nombre d'affaires BIM réalisées dans l'année nombre affaires performance énergétique.